

# le pays

magazine

**Faire face  
au vieillissement  
de la population**

**Sport  
Waa Wi Luu  
complètement foot**



**Préservation des roussettes  
Tous responsables !**

# Appel à projet

## Réduction des déchets & économie circulaire



### 3 THÉMATIQUES

- réduction, réemploi, valorisation des déchets
- gestion des déchets organiques
- sensibilisation, formation, communication

### POUR PARTICIPER :

**1** ↓ TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER  
sur le site de la province Nord  
[www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)  
ou de l'ADEME  
[www.nouvelle-caledonie.ademe.fr](http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr)

**2** RENVoyer VOTRE DOSSIER  
4 sessions :  
du 16/12 au 15/03/22,  
du 16/03 au 15/06/22,  
du 16/06 au 15/09/22,  
du 16/09 au 15/12/22.

### DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

✉ [dde-agenda21@province-nord.nc](mailto:dde-agenda21@province-nord.nc)  
☎ 47 72 39

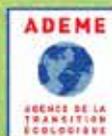
ou

L'ADEME :

✉ [environnement.caledonie@ademe.fr](mailto:environnement.caledonie@ademe.fr)  
☎ 24 35 17



PROVINCE  
NORD  
Direction du Développement  
économique et de l'Environnement



# Sommaire

Le pays n°189 novembre 2022

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



> **04**  
**Actualités**  
La Nouvelle-Calédonie au Sommet des pays insulaires du Pacifique à Washington



> **14**  
**Environnement**  
Préservation des roussettes : tous concernés !



> **08**  
**Actualités**  
Pum : une maison pour valoriser les savoir-faire des femmes



> **20**  
**Tourisme**  
Les acteurs du tourisme à la rencontre du public



> **10**  
**Festival Ânûû rû âboro**  
Témoigner pour faire avancer le pays



> **26**  
**Société**  
Faire face au vieillissement de la population

Le pays n°189 novembre 2022

ISSN 1778-9389  
Publication mensuelle Province Nord  
Éditée par Cordyline.com Société d'édition  
114 rue Awé Sam - 98859 Koné  
Directrice de la publication : Sabine Jobert  
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc  
Rédaction : Sabine Jobert  
Ont collaboré à cette édition : ALK, centre mère-enfant, Lyne Lamy (corrections).  
Crédits photos : 1PX (portfolio), GENSL, Nicolas Job, DDEE PN, Anna Poatytié, Waa Wi Luu sports,

Sabine Jobert.  
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié  
Impression : Artypo

## Le geste du mois

## Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. ÉCONOMISONS-LES !

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. PROTÉGEONS LA PLANÈTE !

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !



ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

### JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40% DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



# Une actualité très politique

Ces dernières semaines ont été marquées par une actualité très politique avec notamment le déplacement du président du gouvernement Louis Mapou à Washington pour le premier « *Pacific Island Country Summit* » et la tenue du comité des partenaires à Paris à la fin du mois d'octobre.



La Nouvelle-Calédonie a été conviée au premier « *Pacific Island Country Summit* » par le président des États-Unis Joe Biden. Le pays était représenté par le président du gouvernement Louis Mapou, ici aux côtés des autres responsables.

## La Nouvelle-Calédonie invitée au premier Sommet des pays insulaires du Pacifique à Washington

Le président des États-Unis Joe Biden a convié les dirigeants des îles du Pacifique, parmi lesquels Louis Mapou, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, à un sommet à la Maison blanche fin septembre. Il s'agissait de renforcer les liens de coopération sur des questions clés telles que le changement climatique, la réponse à la pandémie, la reprise économique, la sécurité maritime et la protection de l'environnement.

Les États-Unis ont en effet lancé depuis quelques mois une offensive pour renforcer les liens diplomatiques et économiques avec les pays du Pacifique, dont certains se voient proposer des accords de coopération avec la Chine. On se souvient qu'en avril dernier, les îles Salomon avaient signé un accord de sécurité avec Pékin, malgré les objections des États-Unis et les craintes de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande de voir s'installer une base militaire chinoise dans le Pacifique sud.

A l'issue du sommet, une déclaration en onze points a été signée entre les États-Unis et les quatorze pays insulaires représentés, dans un contexte de crise climatique qui empire. Avec les objectifs suivants :

- renforcer le partenariat entre les pays. Les États-Unis comptent amplifier leurs efforts en tant que partenaires du Forum des îles du Pacifique
- appuyer le régionalisme dans le Pacifique. Les pays reconnaissent le rôle central des Nations Unies et prennent en compte le statut spécial des petits états insulaires du Pacifique
- aborder la crise climatique ensemble et en priorité. L'objectif est de mettre en place l'accord de Paris et de préparer la COP 27 qui aura lieu en novembre en Égypte. Les plus gros pollueurs ont pour le moment

- échoué à revoir leurs objectifs climatiques à la hausse afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5° C
- améliorer la coopération économique et le développement durable dans le Pacifique
- se soutenir mutuellement en cas de catastrophe naturelle
- renforcer les lois qui régissent le Pacifique. Les règles en matière de pêche dans le Pacifique seront particulièrement surveillées par les États-Unis. Les pays signataires annoncent vouloir protéger 30% de l'océan Pacifique d'ici 2030
- maintenir la paix et la sécurité à travers le continent Pacifique
- continuer le travail lié à la crise Covid et aux enjeux de santé publique
- proposer des opportunités à tous, redoubler d'efforts concernant l'équité et l'égalité des genres
- promouvoir la non-prolifération nucléaire
- assurer l'application de ce partenariat.

Cette déclaration a été signée par les îles Cook, Fidji, les États fédérés de Micronésie, la Polynésie française, Nauru, la Nouvelle-Calédonie, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Marshall, Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu, le Vanuatu et les États-Unis représentés par leur président Joe Biden.



Louis Mapou, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie et Édouard Fritch, président de la Polynésie française avec le président Joe Biden. (© DR)

## Une « convention des partenaires » le 28 octobre à Paris

La Première ministre Élisabeth Borne a adressé un courrier d'invitation aux partenaires calédoniens pour une rencontre à Paris le 28 octobre, estimant qu'il est « *désormais nécessaire d'engager les discussions tripartites sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.* » Lors de son séjour dans le pays, le ministre des Outre-mer Jean-François Carenco avait annoncé la tenue d'un comité des partenaires plutôt qu'un comité des signataires avec à la fois des discussions en bilatérales État/indépendantistes, État/non-indépendantistes afin de préparer les réunions tripartites. Sont invités à Paris les représentants désignés par le président du gouvernement, le président du Congrès, les

cinq groupes politiques du Congrès, les trois provinces, les deux associations de maires, le sénat coutumier, le Conseil économique et social et les trois chambres consulaires.

Le FLNKS a annoncé le 13 octobre qu'il n'enverrait pas de délégation officielle, l'Union calédonienne et le RDO s'opposant à ce déplacement. Tout en ayant réaffirmé lors de son 46<sup>e</sup> congrès que « *le projet d'indépendance en partenariat constitue la seule issue* », le Palika a finalement décliné l'invitation tout comme l'Union progressiste en Mélanésie, partis qui constituent l'UNI (Union nationale pour l'Indépendance). En cause : l'absence de réponse de Jean-François Carencu sur l'organisation de ces rencontres à Paris. Étant donné le nombre important de participants invités, le format de la convention des partenaires ne semble pas correspondre pas à celui qui avait convenu lors de la visite du ministre délégué aux Outre-mer.

### LKU s'en est allé



Le décès de Louis Kotra Uregei a été annoncé le 21 octobre à Nouméa. Il s'était éteint la veille à Paris à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie. Surnommé LKU ou Loulou, le fondateur de l'USTKE et du parti travailliste aura marqué l'histoire du syndicalisme en Nouvelle-Calédonie.

De nombreuses personnalités de tous bords ont rendu hommage à cet homme aux multiples facettes. L'USTKE a évoqué « *l'ardent défenseur de la cause kanak et du combat social contre les inégalités* ». Le FLNKS par la voix de Victor Tutugoro a rappelé que LKU « *fut un farouche promoteur de l'accession des Kanak et des Océaniens aux postes de responsabilités ici au pays.* » Sonia Backès, présidente de la province Sud le nomme aussi LKU et évoque « *celui avec lequel elle a eu souvent l'occasion de croiser le fer. Et pas avec des pétales de roses ! (...) Derrière l'image et les postures, les provocations, il y avait un Homme, qui aimait profondément la Calédonie.* » Le président de la province des Iles, Jacques Lalié salue la mémoire de celui qui était « *une source d'inspiration et un combattant de la liberté, de la tolérance et du dialogue.* »

### Mobilisés contre la fermeture du service des urgences à Poindimié

Des habitants de la côte Est ont manifesté le 21 octobre devant l'hôpital de Poindimié pour protester contre la fermeture du service des urgences la nuit et désormais aussi les week-ends et jours fériés. ■

## Editorial

Quelle vie ! C'est la réflexion que l'on pouvait se faire en sortant de la projection du film « *Andi Marie-Claude Tjibaou* » présenté en ouverture du festival Ânû rû âboro à Poindimié. A travers le parcours de cette grande dame, c'est toute une page de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie qui défile devant nos yeux. « *La transmission et l'éducation, c'est vraiment ce qui balise ma vie...* » a-t-elle expliqué au cours du débat.

L'éducation est un sujet qui est revenu de manière récurrente dans la programmation du festival de cinéma documentaire. L'éducation des filles notamment, qui se battent dans beaucoup de pays du monde pour pouvoir poursuivre leurs études.

Quelle vie ! C'est aussi le constat que l'on pouvait faire en observant les nombreux hommages qui ont suivi l'annonce du décès de Louis Kotra Uregei. Ils nous ont permis de mieux cerner le parcours du syndicaliste, du militant, de l'élu mais aussi de l'homme d'affaires qu'il a été... Et dire que c'est en tant que postier qu'il avait commencé sa carrière ! Création des Foulards rouges aux côtés de Nidoish Naisseline et de Déwé Gorodé, fondation du Syndicat des travailleurs kanak et des Exploités qui deviendra en 1982 l'USTKE, partie prenante dans l'émergence du FLNKS en 1984... Il a été de tous les combats. Il a même fait partie des signataires des accords d'Oudinot. A partir de 2009, il siégera au congrès avant de démissionner de tous ses mandats électifs en 2019. Personnalité souvent controversée, tout le monde s'accordait toutefois à reconnaître sa grande érudition. Même ses adversaires politiques ont salué sa détermination, et ils ont souligné les relations respectueuses qu'il entretenait avec chacun. Qu'il repose en paix...

La Rédaction

# A propos du nickel

Quels sont les coûts de production du nickel en Nouvelle-Calédonie ? Qu'est-ce qui fait que nos usines sont aujourd'hui en difficulté ? Mais quels sont leurs atouts ? A l'heure où la Nouvelle-Calédonie se penche une nouvelle fois sur la possibilité de créer une redevance à l'extraction ainsi qu'une taxe à l'exportation sur les produits miniers, Samuel Gorohouna, maître de conférence en économie à l'Université de Nouvelle-Calédonie fait le point.



*Le Pays : Le nickel est la principale ressource naturelle de la Nouvelle-Calédonie, comment cette richesse impacte-t-elle notre économie ?*

**Samuel Gorohouna :** La Nouvelle-Calédonie détient un quart des ressources mondiales de nickel, elle fait partie des plus gros exportateurs de nickel au monde. Elle a autrefois été au troisième rang mondial, après la Russie et le Canada, maintenant elle se situe dans les huit premiers. Pendant très longtemps, le Japon a été notre plus important acheteur, avec les États-Unis. La SLN avait des clients en Europe.

Le tournant a eu lieu à la fin de années 1990-début 2000, lorsque la Chine et surtout la Corée du Sud ont décollé économiquement de manière flagrante. Le nickel est stratégique dans le secteur de l'industrie lourde comme l'armement, l'aviation... Aujourd'hui, il entre dans la composition des batteries de voitures électriques.

*Le Pays : Le marché mondial des métaux a été perturbé par le « pig iron » chinois, de quoi s'agit-il ?*

**SG :** Le pig iron est un acier bas de gamme. Les Chinois ont inondé le marché avec cet acier qui correspondait à des besoins particuliers, pour des projets qui n'ont pas besoin de tenir dans le temps. Mais des industries continuent à exister en Allemagne, au Japon, en Corée du Sud avec des besoins en acier inoxydable durable... Les batteries des voitures électriques représentent également un nouveau débouché pour le nickel, pour un type de nickel très raffiné. L'usine du Sud a pu signer un contrat avec Tesla, constructeur automobile américain de voitures électriques, dans la perspective de lui fournir un nickel

de bonne qualité. Si on ne réalise pas l'affinage ici, c'est parce que c'est une étape qui a un coût environnemental important, que ce soit à cause de sa consommation en énergie comme pour son impact sur l'environnement si le procédé utilisé est l'hydrométallurgie.

*Le Pays : On parle souvent des coûts de production du nickel qui sont très élevés en Nouvelle-Calédonie, quels sont les éléments qui concourent à cette cherté ?*

**SG :** Les facteurs essentiels sont le coût du travail c'est-à-dire le niveau des salaires, le coût de l'énergie et l'éloignement qui fait que les coûts de fret sont importants. L'Indonésie par exemple, qui est l'un des principaux producteurs de nickel, pratique du dumping social. Les ouvriers sont moins bien payés et bénéficient d'une moins bonne protection sociale.

Aujourd'hui, les cours du nickel, qui tournent autour de 20 000 dollars la tonne sont plutôt bons. Mais nos entreprises ont toutes des dettes à payer. La construction de chacune des deux nouvelles usines, celle du Sud et celle du Nord, a coûté plus de mille milliards de francs Pacifique. La situation de l'usine du Sud est un peu particulière car Vale, pour vendre à Prony Resources, a été obligée d'apurer ses dettes. KNS est encore endettée. La SLN a un actif vieillissant et a dû emprunter auprès d'Eramet et de l'État pour bénéficier de trésorerie et éviter la faillite. Elle est aujourd'hui arrivée au bout de son prêt et doit encore rationaliser les dépenses pour se maintenir.

*Le Pays : Le Congrès a récemment examiné un projet de délibération instituant une redevance sur les extractions de produits miniers. On parle souvent de fonds souverain ou de fonds pour les générations futures, de quoi s'agit-il ?*

**SG :** Dans les années 1950 dans le Pacifique, Tuvalu et Kiribati ont mis en place un fonds souverain. En Nouvelle-Calédonie, on en parle depuis trente ans. La référence en matière de fonds souverain, c'est la Norvège qui possède des gisements de pétrole. Une redevance est prélevée sur l'extraction de la ressource, elle est placée dans un fonds. Ce fonds souverain est géré de manière indépendante, en dehors du pouvoir politique, on ne peut y toucher que dans certaines conditions d'effondrement économique ou de situation très particulière. C'est un peu comme une banque d'investissement.

Un fonds pour les générations futures est destiné à développer des activités autres que la mine, dans le cadre de la transition écologique par exemple.



Maître de conférence en économie à l'université de Nouvelle-Calédonie, Samuel Gorhouna fait le point sur la situation du nickel et les perspectives pour les usines calédoniennes.

L'exception calédonienne est que la ressource est gratuite. Les sociétés minières ne paient qu'une redevance superficielle d'un montant très faible de l'ordre de 800 à 1000 francs par hectare et par an, ce qui représente une somme annuelle globale de 230 à 250 millions.

En 2013, le gouvernement a essayé à deux reprises de faire adopter une redevance nickel, mais le projet a été retoqué chaque fois par le Conseil d'État. La raison principale était le pacte de stabilité fiscale. Cette mesure a été adoptée en premier lieu pour l'usine du Sud : elle impliquait que l'entreprise ne paye pas d'impôt et que le gouvernement s'engage à ne pas changer la fiscalité à laquelle elle était soumise tant que 80% de la capacité nominale de l'entreprise n'était pas atteinte. Cette mesure a été étendue à l'usine du Nord.

En 2018, l'usine du Sud est sortie de ce pacte de stabilité, mesure qui avait également été élargie à la SLN. Si KNS arrive à sortir d'ici deux ans de ce pacte de stabilité, cela pourrait changer la donne.

Une redevance, ce n'est pas une taxe. On peut imaginer de transformer la redevance superficielle, qu'elle soit indexée sur la richesse du sous-sol. On peut aussi instituer une taxe à l'exportation.

*Le Pays : On parle en économie de « malédiction des matières premières » et de « syndrome hollandais », de quoi s'agit-il et la Nouvelle-Calédonie est-elle concernée ?*

**SG :** Avoir des ressources naturelles peut avoir un effet contre-productif. On en a des exemples à travers le monde. Tout est focalisé sur un secteur et les autres sont abandonnés. En Nouvelle-Calédonie, les salaires plus élevés dans la mine font que les ressources humaines vont aller vers le secteur du nickel. Il y a aussi l'administration avec ses salaires indexés qui détournent des autres secteurs d'activité.

*Le Pays : Pensez-vous que l'intérêt pour le nickel se maintiendra dans les années à venir ?*

**SG :** Depuis cinquante ans, on évoque le fait qu'il pourrait y avoir des substituts au nickel, sans que les résultats soient probants, pour l'instant. Aujourd'hui, les technologies et les innovations avancent très vite, de plus en plus vite... ■

## Fonds souverains

Le premier « *fonds souverain* » est né en 1956 aux îles Kiribati, alors sous administration britannique. Leur administrateur, préoccupé par l'avenir des îles après l'épuisement de la ressource en phosphate créa une taxe sur les exportations d'engrais pour assurer des revenus de remplacement lorsque le phosphate aurait disparu du sous-sol. En 2008, le fonds souverain des Kiribati gérait un demi-milliard de dollars, près de neuf fois le produit intérieur brut local. (...)

A l'échelle européenne, la Norvège a créé au début des années 1990 l'un des plus gros fonds (plus de 315 milliards d'actifs pour un produit intérieur brut de 295 milliards de dollars) alimenté par les excédents de réserve de change générés par l'exploitation du pétrole. Ce fonds est le seul à privilégier des critères non financiers parmi lesquels des préoccupations éthiques ou environnementales.

(Source : Encyclopédie Universalis)

## Des normes environnementales et sociétales

En mars 2021, l'IEOM Nouvelle-Calédonie publiait l'information suivante :

*« Le géant chinois Tsingshan - spécialisé dans la fabrication de nickel et premier producteur mondial d'acier inoxydable en 2019 - avait annoncé avoir développé un procédé pour produire massivement du nickel de qualité batterie à partir de minerai de latérite et de fonte de nickel à bas coût (NPI), dont la production est abondante en Chine. Cette annonce a mis fin à l'inquiétude des marchés qui doutaient de la capacité de l'industrie à fournir suffisamment de nickel pour fabriquer des batteries de voitures électriques et répondre à la demande des constructeurs automobiles. Ce faisant elle a entraîné une baisse rapide du cours du nickel qui est passé de 20.000 dollars à 16.000 dollars la tonne en quelques jours à la bourse des métaux de Londres. Cependant, la faisabilité du projet quant à l'utilisation de fonte ou de matte de nickel pour produire du nickel de qualité batteries n'est pas avérée. Il soulève par ailleurs des préoccupations environnementales compte-tenu des transformations métallurgiques nécessaires, et des émissions de carbone qui seraient élevées. Dans ce contexte, l'Union Européenne prévoit d'imposer dès 2022 des normes environnementales et sociétales sur les importations du métal afin de protéger ses producteurs d'un potentiel dumping chinois. Tsingshan ne répondrait pas à ces exigences, contrairement à l'Usine du Sud qui n'occasionne pas de rejet en mer et dont le procédé nécessite moins de transformations polluantes. »*

(Source : site Internet de l'IEOM)



Coutume d'accueil avec les partenaires du projet : la province Nord, la mairie et les coutumiers.

## Pum : valoriser les savoir-faire des femmes de l'extrême Nord

Structure provinciale dédiée aux échanges et à la formation, lieu d'exposition et de vente, la Maison de la femme de Pum a été inaugurée le 15 octobre, journée internationale des femmes rurales.

Devant la maison de la femme terminée il y a peu, à proximité du dispensaire et de la mairie, Nadeïge Faivre, première vice-présidente de la province Nord en charge du secteur de la condition féminine rappelle l'engagement de la collectivité, il y a quelques années, à construire un réseau de « Maisons de la femme » dans le Nord pour promouvoir le travail des femmes, être un lieu d'exposition et de vente, mais aussi de rencontres et de formation.

Après la Maison de la femme à Païamboué il y a quelques années, c'est dans l'extrême Nord qu'ouvre la deuxième structure. Le projet a mis longtemps à voir le jour : problème de foncier inondable, la collectivité provinciale ayant prévu dans un premier temps

de construire sur le site Ci Nyanya où un container aménagé accueille déjà les rencontres de la fédération des femmes de Pum sur un terrain communal, puis délaie pour s'assurer d'être hors risque tsunامي. « Nous n'avons eu le permis de construire que l'an dernier » rappelle Nadeïge Faivre. « Nous sommes ici tous ensemble pour saluer ce projet commun qui devient réalité. Ensemble, on est plus forts. Aucun de nous n'a lâché. Les coutumiers nous ont toujours accompagnés. »

### Des femmes très actives

Henriette Hmaé, maire et élue provinciale évoque à son tour une réalisation qui vient compléter ce qui existe déjà dans la commune. « Que

ce soit pour l'animation du marché, la fête de la mer ou dans nos Églises, les femmes ont un rôle très actif dans notre commune », rappelle-t-elle. Elle souligne le nécessaire développement du droit des femmes, expliquant qu'elle fait partie d'un groupe de travail sur la parité au Congrès. Lina Porou rappelle de son côté que la fédération des femmes de Pum qu'elle préside a été créée en 2012. « La plupart de celles qui en étaient à l'origine ne sont plus là aujourd'hui. »

Elle leur dédie cette journée : « ce sont elles qui nous ont insufflé la force (...) Le site sur le foncier communal nous a permis de poser nos affaires et de rebondir pour porter ce projet. »

Auparavant, Edmond Porou, coutumier, avait également rendu hom-



Située à proximité du dispensaire, la Maison de la femme de Pum comprend une salle d'exposition, un bureau, un lieu de stockage ainsi que des sanitaires avec une douche. Des toilettes handicapés sont accessibles par l'extérieur du bâtiment. Coût des travaux : 35 millions, financés par la province Nord.



Ivana Bouanou, élue provinciale, vice-présidente de la commission de la femme observe avec une représentante de la commune de Dumbéa, ville jumelée avec Pum, la sculpture installée devant la Maison de la femme.

mage à toutes les mamans qui ne sont plus là. Ému, il avait présenté un geste pour dire merci. *« Ce n'est pas souvent qu'on fait un geste envers les mamans. Nous voulons dire merci à toutes celles qui ne sont plus là, ce sont elles qui ont fait la dalle. »* Il avait également remercié les institutions et les services provinciaux comme la Mission de la femme ou la Direction de l'aménagement et du foncier qui ont suivi le projet.

### Gérée par le fédération des femmes

Mwa Yaac, nom donné à cette maison, représente la maison clanique, explique le pasteur Malaki, aujourd'hui à la retraite. C'est lui a donné son nom à la structure. *« A l'époque pré-coloniale, mwa yaac, c'était l'endroit où il y avait tout, le regard, l'écoute... Mwa yaac, c'est l'endroit où on accompagne jusqu'à la maturité. »*

Par convention, la gestion de la Maison de la femme a été confiée à la fédération des femmes de Pum. Deux jeunes filles ont été formées à la gestion associative. Et une bénévole, très investie au sein de la structure, accompagne également cette initiative. ■



La province Nord représentée par Nadeige Faivre a donné les clés de la maison à Henriette Hmaé, maire de Pum, qui remet à son tour les clés à Lina Porou, la présidente de la fédération des femmes de Pum.



Plusieurs délégations sont venues d'autres communes du grand Nord. Celle de Bélép avec Isabelle Thalé avait apporté un plant de santal, mis en terre avec Nadeige Faivre, vice-présidente de la province Nord et Astrid Gopoéa, cheffe du service de la Mission de la femme.



# Témoigner pour faire avancer le pays

A l'heure où la Nouvelle-Calédonie s'est fixé l'objectif de réussir le destin commun, faut-il regarder son passé en face avec son lot de souffrances et d'injustices ou l'occulter pour ne pas raviver les blessures ? Le festival de cinéma documentaire Anû rû âboro qui s'est tenu du 14 au 22 octobre à Poindimié et dans le reste du pays a résolument choisi la première option.



Parmi les films présentés au festival de cinéma documentaire Anû rû âboro à Poindimié, « *Andi Marie-Claude Tjibaou* » et « *Wan Yaat, sur une terre de la République française* » s'appuient tous les deux sur de nombreuses images d'archives et des témoignages poignants. Dorothea Tromparent est, avec Emmanuel Desbouiges, l'auteur du film sur l'embuscade de Hienghène au lieu-dit Wan Yaat qui, en décembre 1984, a coûté la vie à dix hommes de la tribu de Tiendanite parmi lesquels deux frères de Jean-Marie Tjibaou. Réalisé en 2019, il n'a été diffusé qu'en

2022. « *Ce n'était jamais le moment...* » a-t-elle expliqué à l'issue d'une projection qui a réuni en soirée un public nombreux à la tribu de Wagap le mercredi 19 octobre. « *Il a fallu attendre la nomination d'une nouvelle équipe à la télévision de service public, une équipe de femmes d'ailleurs, pour qu'il soit enfin diffusé récemment. En 2022.* » Invité en tant qu'historien, Olivier Houdan, qui enseigne aussi l'histoire en collège, a souligné comme il était difficile pour les professeurs d'aborder la période des Événements avec leurs élèves. Une période que les chercheurs veulent aujourd'hui renom-

mer pour la qualifier de guerre civile au regard du nombre de morts par armes à feu pendant ce laps de temps, de septembre 1981 à mai 1988 : 73 personnes, parmi lesquelles beaucoup de jeunes. « *Un quart avait moins de vingt-cinq ans* » a rappelé l'historien.

## Témoigner pour ceux qui restent

« *Cette période de l'histoire est abordée avec les élèves de troisième qui sont nés entre 2004 et 2006* » a poursuivi Olivier Houdan. « *Comment je fais*



Coutume d'accueil à la tribu de Tibarama pour l'ouverture du festival Ânûû rû âboro le vendredi 14 octobre (© Anna Poatyié)

*en tant qu'enseignant pour rentrer en profondeur dans le sujet, canaliser les émotions qui vont obligatoirement surgir ? Beaucoup d'enseignants survolent cette période, soit parce qu'ils n'ont pas la capacité d'approfondir la question, soit parce qu'ils n'en ont pas la volonté, » Emmanuel Tjibaou, fils de Jean-Marie Tjibaou qui est l'un des protagonistes du film, a expliqué sa participation à ce travail de mémoire. « Je pense qu'il est important de témoigner au nom de ceux qui sont partis, et beaucoup pour ceux qui restent. »*

## De l'importance de la transmission

Témoigner pour ceux qui restent, c'est aussi l'ambition de Marie-Claude Tjibaou qui a livré, de façon très personnelle, des informations sur son parcours et son engagement dans un documentaire co-signé par son fils Emmanuel Tjibaou et Dorothée Tromparent. « *Andi Marie-Claude Tjibaou* » a été également présenté à Poindimié. La veuve du leader indépendantiste s'est expliquée sur les motivations qui l'ont amenée à se confier, elle qui est habituellement très discrète sur sa vie personnelle. « *Comme mes enfants n'ont pas grandi avec leur père, régulièrement, je leur dis : avec papa, on aurait fait comme ça... Ils me disent souvent que je devrais écrire. Depuis quelques années, j'ai accepté de faire partie du Comité des sages. Nous nous rendons régulièrement dans les établissements scolaires. Je me rends compte*

*de l'importance de la transmission. La question de l'éducation et de la transmission, c'est vraiment ce qui balise ma vie. Il n'y a pas que l'école, il y a aussi le discours de la maison... »*

*« Ce qui m'a motivée à témoigner, ce sont aussi des jeunes comme Marcus Gad. C'était notre voisin à Nouméa. Son grand-père était l'un des avocats dans le procès des dix de Hienghène et ses parents ne lui ont rien raconté, ce qui le met en colère. J'ai rencontré aussi des jeunes comme Chloé Boutin, la cadreuse, ou Loïc Ménard, le preneur de son, ils m'ont mise en confiance et m'ont donné envie de parler. » Dorothée Tromparent, qui est aussi l'auteur du film « *Au nom du père, du fils et des esprits* » sur la vie de Jean-Marie Tjibaou racontée à travers le regard de son fils Emmanuel, a su gagner à travers son travail l'adhésion de toute la famille.*

## Enfant pendant les Évènements

Avec Emmanuel Desbouiges, la réalisatrice est également l'auteur d'un documentaire intitulé « *Notre guerre* » qui a été présenté lors du précédent festival Ânûû rû âboro en 2019. Un film qui évoque la période des Évènements à travers le récit de ceux qui étaient enfants à cette période-là. Ashley Vindin, aujourd'hui directeur de la chaîne Caledonia, a travaillé pendant onze ans comme secrétaire général au centre culturel Tjibaou. Il était cette année



Ashley Vindin, membre du jury cette année, avait témoigné dans un documentaire intitulé « *Notre guerre* » projeté au festival en 2019. Un témoignage courageux pour inviter chacun à ne pas rester sur ses préjugés.



À l'ouverture du festival, côte à côte Emmanuel Tjibaou, directeur de la culture de la province Nord qui est également réalisateur, Jean-Marie Naboumé, président de l'association Ânûû rû âboro et René Boutin, directeur artistique. (© Anna Poatyié)



À l'ouverture, Valentine Eurisouké, élue provinciale en charge de secteur de la culture, a indiqué que la collectivité continuerait à soutenir le festival. (© Anna Poatyié)

membre du jury du festival Ânû rû âboro. « *Dorothee Tromparent venait régulièrement voir notre directeur Emmanuel. Elle m'a parlé de son projet de film sur les Événements. Je lui ai raconté quelques anecdotes de ma propre enfance, notamment comment j'avais fait la fête à la mort de Jean-Marie Tjibaou... C'était un paradoxe pour moi qui travaillais alors au centre culturel Tjibaou !* »

De mère calédonienne et de père australien, Ashley Vindin a grandi principalement à Nouméa, avec quelques « *petites parenthèses* » à Bourail pendant les vacances sur la propriété familiale.

### S'autoriser à partager nos mémoires

Lorsque la réalisatrice est revenue vers lui deux ans après, il a un temps hésité pensant qu'il engageait non seulement sa propre personne mais aussi sa famille. Il était également inquiet que son message ne soit pas bien compris. Il a en effet choisi de raconter de façon crue les propos racistes de son milieu lorsqu'il était enfant, des propos qu'il faisait siens à cette époque. Un choix jugé courageux par beaucoup. « *Je voulais témoigner de ma propre progression. Montrer que, si on prend du temps, du recul, on peut changer d'idée. J'étais un petit facho, trop jeune, en quête d'identité, de reconnaissance. Si mon témoignage peut faire avancer mon pays, donner des pistes à tout un tas de gens... Ne restez pas campés dans vos certitudes ! C'est ce que j'ai envie de dire...* » A l'issue de l'avant-première,



Gérard Sarda, président de la Ligue des droits de l'Homme de Nouvelle-Calédonie est venu assister avec le vice-président Bernard Robineau et la trésorière adjointe Catherine Brengard à quelques projections. Avec l'équipe du festival, ils ont échangé sur leurs engagements communs en faveur du partage et de la justice pour plus d'humanité. © Isabelle Rouballay

Macky Wéa, figure indépendantiste de Gossanah est venu le remercier. « *Je n'ai pas regretté d'avoir parlé. Je ne me suis fâché avec personne. Je n'avais pas vu le film avant qu'il soit terminé. J'étais ému à la première projection, d'autant plus que mon fils joue dedans. J'ai pleuré... En fait, cela m'a libéré d'en parler.* »

Pour Ashley, son service militaire dans l'Hexagone a été le premier déclic pour évoluer. « *Je me suis rendu compte que j'étais Calédonien plus que Français et plus proche des autres Calédoniens, Kanak, Indonésiens, que des Français qui ne comprenaient pas de quoi je parlais lorsque je leur racontais notre vie ici. Avec les Kanak, j'ai découvert un bassin culturel différent, des stratégies de solidarité nouvelles. Je restais à la base le week-end et nous discussions beaucoup. A mon retour, j'ai fait plusieurs séjours*

*en tribu.* »

Pendant ses études de droit à l'Université de Nouvelle-Calédonie, il aborde avec son professeur Guy Agniel la question de l'organisation des sociétés traditionnelles. « *Des sociétés autochtones qui ont beaucoup de choses à nous apprendre...* » Onze années passées au centre culturel Tjibaou lui ont également permis de s'imprégner de la culture kanak.

« *Je pense qu'il est important de s'autoriser à partager nos mémoires. Si on n'a pas la même vision du passé, comment aller vers un avenir commun ? On ne s'est pas dit ensemble les choses. Une des clés de mon point de vue, c'est l'histoire, faire acte de mémoire. Il y a plein de gens ici qui ont des choses sur le cœur. Alors je leur dis : allez-y ! Exprimez-vous !* » ■



L'ouverture du festival Ânû rû âboro a eu lieu à la tribu de Tibarama. © Anna Poatyié

CENTRE CULTUREL DE VOH  
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE  
VISIBLE DU 28 OCT. AU 16 DÉC. 2022  
CASE D'EXPOSITION

VERNISSAGE LE 27 OCT. 2022 À 17 H  
SUIVI D'UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE À 18 H 30

# OUNDJO, UN SITE ARCHÉOLOGIQUE « LITTÉRALEMENT 'PAVÉ' DE TESSONS »

COMMÉMORATION DU 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES  
PREMIÈRES FOUILLES DE GIFFORD ET SHUTLER  
DANS LA RÉGION DE KONÉ ET VOH, 1952-2022.

Commissaire d'exposition Christophe Sand

☎ +687 475 550    ✉ [culturel@mairie-voh.nc](mailto:culturel@mairie-voh.nc)    🌐 [centrecultureldevoh](http://centrecultureldevoh.nc)



Entrée libre et gratuite  
du mardi au vendredi de 8 h à 17 h  
et le samedi de 8 h à 12 h



L'artiste Will Nerho a réalisé en direct un graff sur le thème de la journée. Une œuvre dédiée à la mémoire de Roger Pouityela, chef du service environnement à la province Nord décédé il y a quelques mois. Une partie du groupe de concertation est réunie devant le visuel.

# Roussettes : tous responsables

Temps fort d'un programme autour de la préservation des populations de roussettes en Nouvelle-Calédonie dénommé « Horizon roussettes », un forum s'est tenu le 8 octobre au centre culturel de Hienghène en présence des différents partenaires. Avec un message : chacun à son niveau peut contribuer à la survie de cet animal emblématique aujourd'hui menacé de disparition. Les chasseurs comme les « mangeurs »...



© Nicolas Job

**S**'il existe des milliers d'espèces animales en danger de disparition à travers le monde, en Nouvelle-Calédonie, les menaces qui pèsent sur les roussettes concernent chacun d'entre nous tant cet animal tient une place particulière. Gibier très apprécié par l'ensemble des communautés, la roussette accompagne également des événements coutumiers comme la fête de l'igname. Ses os sont utilisés pour la fabrication des monnaies kanak qui scellent tous les échanges coutumiers importants. « *S'il n'y a plus de roussettes, plus de monnaie kanak, ce sont nos liens qui sont en danger* » soulignait une dame dans l'assistance. Les roussettes jouent également un rôle écologique essen-

tiel pour la régénération des forêts, en contribuant à la dissémination des graines.

## Des propositions qui viennent du terrain

Avec le soutien de l'Office français de la biodiversité, la province Nord a lancé un programme de préservation des roussettes calédoniennes dénommé Horizon roussettes coordonné par Malik Oedin, biologiste et auteur d'une thèse sur l'impact de la chasse, du braconnage et des chats harets sur les populations de roussettes. Une spécificité de ce programme est la contribution d'un groupe de concertation. A l'invitation de la province

Nord, une vingtaine de habitant(e)s d'origines diverses se sont réunies bénévolement ces derniers mois pour s'informer puis proposer des solutions pour enrayer le déclin de cet animal emblématique. Car bien que tout le monde n'en ait pas conscience, la population de roussettes de Nouvelle-Calédonie diminue d'année en année. Au point que cet animal pourrait disparaître d'ici 2050 si rien n'est fait. Le calcul est simple : la population de roussettes est actuellement estimée à 650 000 individus. Seulement 45 000 nouveaux-nés survivent chaque année à la chasse et au braconnage. La moitié des roussettes chassées ou braconnées (52 000 par année) ont moins d'un an et ne se sont donc jamais reproduites.



## Établir de nouvelles règles

« Malgré les règles qui ont été fixées il y a vingt ans pour limiter la chasse à la roussette, on constate qu'il y a encore des abus » souligne Nadia Héou, élue provinciale, présidente de la commission de l'environnement. « Le choix a été fait de mettre en place un groupe de concertation avec des membres de la société civile pour réfléchir à des propositions. La roussette fait partie de notre patrimoine, elle a aussi une valeur culturelle. »



Une table ronde a été organisée l'après-midi, animée par Romain Hmeun de Radio Djiido et retransmise en direct sur les ondes. Autour de Malik Oedin, coordinateur du programme Horizon roussettes, Nadia Héou, élue provinciale en charge de l'environnement, Pierre Aubé, président de la fédération de la faune et de la chasse, Emmanuel Tjibaou, directeur de la culture à la province Nord, Jean-Jérôme Cassan, chef du service environnement à la DDEE et Vincent Djamali, membre du groupe de concertation.

Il faut en effet deux à trois ans à une jeune roussette pour atteindre la maturité sexuelle et se reproduire pour la première fois.

## Des nids suivis

A la tombée du jour le samedi 8 octobre, le public a été convié à assister à l'envolée du soir au-dessus de roches de Lindéralique. Des gardes-nature et Mélanie Boissenin, présidente de l'association pour la conservation des chauves-souris (ACCS), ont expliqué la méthode qu'ils appliquent depuis 2009, avec des habitant(e)s, pour effectuer des comptages et évaluer chaque année les populations de roussettes et leurs variations. Les journées d'enquête menées par les scientifiques montrent qu'en quarante ans, 30% des gîtes soit quelque 120 gîtes ont disparu.

Denis Meandu-Poveu fait partie des plus anciens « compteurs » de roussettes. Sa tribu à Gohapin (Poya) abrite plusieurs colonies de roussettes, notamment dans des roches. Il a pris part au groupe de concertation mis en place dans le cadre de ce programme. « Je suis arrivé dans le groupe avec des convictions. Et finalement, mon avis a évolué... »

Le groupe de concertation a pour vocation de confronter les points de vue sur les conditions de conservation de la roussette, sur la gestion actuelle et les moyens de l'améliorer. Plusieurs propositions ont été émises, notamment un moratoire sur la chasse

pendant trois ans. Cela signifie qu'il serait interdit de chasser la roussette pendant ce laps de temps qui doit permettre à au moins une génération de jeunes roussettes d'atteindre la maturité sexuelle.

## Chasseurs et mangeurs

Lors de la table ronde de l'après-midi diffusée en direct sur Radio Djiido, Pierre Aubé, président de la fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie, a souligné la différence entre un chasseur, qui respecte la réglementation (pour rappel, en Province nord, la chasse n'est actuellement autorisée que pendant les week-ends du mois d'avril à raison de cinq roussettes par chasseur et par jour) et un braconnier, « qui tire la roussette du 1er janvier au 31 décembre ! » Van Duong Dang, chef du service Milieux et ressources terrestres à la DDEE a de son côté rappelé l'importance de prendre en compte les « mangeurs » de roussettes, qui sont beaucoup plus nombreux que les chasseurs.

Bougna à la roussette, repas de fête... Pour la plupart des personnes interrogées par Laure Tindao, anthropologue de l'Institut agronomique calédonien (IAC), parler de roussettes renvoie précisément en premier lieu à la nourriture. Dans l'étude financée par la province Nord et l'Office français de la biodiversité qu'elle a menée ces derniers mois, l'anthropologue s'est attachée à enquêter sur les repré-



## Franciska Tyuienon Un mets de fête

Chaque année pour la fête de l'igname qui a lieu chez nous à partir du 3 mars, nous et roussettes s'invitent à notre table. C'est le seul moment de l'année, c'est un mets de choix, de fête. Notre tribu est une petite tribu rattachée à la chefferie de Méhoué.

Lorsque j'étais petite, ma mère chassait la roussette avant la fête de l'igname. Elle nous emmenait ma petite sœur et moi. On y allait de nuit, pas loin de la maison, il y avait des arbres fruitiers sur lesquels les roussettes se nourrissaient. Ma mère avait un fusil, un petit douze. Nous, on éclairait en mettant le feu à des feuilles de cocotier.

Notre clan est venu pour servir la grande chefferie. Je sais que les excréments d'une des roussettes étaient utilisés comme arme de guerre, mais cela relève du secret de famille. Dans notre clan, nous sommes très sensibilisés à la protection de la roussette. De mon point de vue, il est envisageable de suspendre la chasse de cet animal pendant une durée de trois ans. Il faudra qu'on arrive à convaincre nos chasseurs, il y en a dans toutes les familles.



La journée a permis de nombreux échanges entre les participants.



**Axelle Chevalier**  
**Il faut sensibiliser**  
**les jeunes générations**

J'habite depuis quarante ans à Koumac où je suis 5<sup>e</sup> adjointe au maire en charge de l'environnement. J'ai grandi à Témala. Mes frères et mon père chassaient. Moi-même je n'ai jamais tué un animal. Faire partie du groupe de concertation sur la roussette m'a permis de mieux connaître la culture

kanak. Il y a une ambiance extraordinaire au sein du groupe, on est un peu comme une famille aujourd'hui.

Mon père avait une propriété dans la chaîne, on mangeait de temps en temps de la roussette, j'adorais ça ! On élevait aussi des petites roussettes. Pour moi, c'est un animal bien particulier. On a bien réussi à mettre en place des mesures pour la tortue, on devrait y arriver pour la roussette ! Il faut sensibiliser les jeunes générations, passer par les écoles. Ce sont les chasseurs de demain.



Laure Tindao, anthropologue de l'IAC, détaille les résultats des enquêtes qu'elle a menées auprès de plus de 150 personnes. Il en ressort notamment que peu de gens sont conscients du déclin de la population de roussettes en Nouvelle-Calédonie.



**Ludovic Couhia**  
**Les coutumiers sont ceux**  
**qui peuvent dire stop !**

Avant de faire partie du groupe de concertation, je ne savais pas que la roussette était aussi menacée. Si on ne fait rien, elle pourrait disparaître d'ici 2050. Je suis attaché à faire passer le message.

La roussette, c'est le totem de mon clan, clan de la tribu de Tiendanite (Hienghène). Elle fait partie de notre coutume. Nous la consommons uniquement au moment de la fête de l'igname.

Ma proposition est de faire intervenir les autorités coutumières pour protéger la roussette. Car les gendarmes et les gardes-nature ont du mal à monter dans les tribus. Les chefs de tribu ont plus de légitimité pour intervenir sur les feux de brousse, la chasse. Ce sont eux qui peuvent dire stop !



Séance d'observation de l'envol des roussettes à la tombée de la nuit au-dessus des Roches de Lindéralique. (©DDEE PN)

sentations et les pratiques associées à la roussette. Il en ressort notamment que pour la fête de l'igname, certains clans chassent la roussette mais ne la consomment pas à ce moment-là. D'autres en revanche la mangent mais ne la chassent pas. La roussette tient donc une place importante dans les échanges.

### Des connaissances à diffuser

Pour la majorité des personnes interrogées par Laure Tindao, les roussettes sont encore nombreuses sur la Grande Terre. Le fait de vivre en tribu ou sur une propriété augmente même la probabilité d'avoir un ressenti de la population de roussettes comme étant stable ou en augmentation.

Parmi les personnes enquêtées, une personne sur deux différen-

cie les campements des « nids ». La roussette sort pour se nourrir mais ne revient pas obligatoirement à son même nid, en fonction de la floraison et de la fructification des arbres, notamment celle des niaoulis et des érythrines. Peu connaissent la durée de vie de ce petit mammifère ou les données concernant sa reproduction : un seul petit par an dans le meilleur des cas, à partir de la maturité sexuelle (deux à trois ans). La gestation dure entre cinq et six mois. Le pic des naissances a lieu début octobre. Tous les membres du groupe de concertation ont insisté sur l'importance de toutes les connaissances qu'ils ont acquises au fil des rencontres. Des connaissances qu'ils entendent aujourd'hui partager. Le forum est une étape et le travail se poursuit. Chacun en a exprimé la volonté. ■



### Glenn Bernanos Il faut que tout le monde prenne conscience de l'enjeu

Ce qui m'a convaincu de participer à ce groupe de concertation, c'est ma passion de la nature, de la préservation de l'environnement. Je suis moi-même chasseur, mais je ne suis pas porté sur la roussette, plutôt sur le cerf. J'ai chas-

sé un peu la roussette lorsque j'étais enfant, avec mon père.

La roussette est un animal noble, qui a de l'importance pour le pays. Il faut penser aux générations futures qui n'auront pas la chance de la connaître si nous ne faisons rien.

Dans le groupe de concertation, nous sommes tous issus d'horizons différents, chacun a pu raconter son vécu avec la roussette. C'est vraiment enrichissant, c'est ce genre d'expérience qui forge le destin commun...

Il est important que chacun se responsabilise, que chacun prenne conscience de l'enjeu qui est là. J'en parle autour de moi et les avis divergent. Tout le monde n'est pas conscient de l'urgence. Il faut interpeller les enfants, les parents... Chasser la roussette, c'est une habitude des Calédoniens depuis des générations. Avant l'arrivée du congélateur, c'était réglo ! Maintenant, il y a aussi ceux qui font de la commercialisation. Ceux qui achètent sont aussi fautifs !



### Benoit Nechero Je fais de l'information en tribu

Je suis le seul coutumier du groupe de concertation. Mon clan est un clan de la forêt et Je fais partie de ces gens qui sont restés à la tribu. Je suis moi-même un chasseur chevronné. Chez nous, nous ne chassons la roussette que pour la fête de l'igname.

Je ne savais pas avant d'arriver dans le groupe qu'il fallait trois années à la roussette avant de pouvoir se reproduire. Maintenant, je fais de l'information en tribu. Cette semaine, on préparait un mariage et j'en ai profité pour informer les familles et distribuer des fascicules sur la roussette. J'ai commencé aussi à en parler dans les écoles dans le cadre d'une animation autour de l'igname. Dans certaines tribus, lorsqu'ils entendent un coup de fusil interdit, le conseil des anciens va voir le chef de tribu.

Autrefois, on ne tirait pas sur les colliers blancs, sur les pigeons. Maintenant, il y a des gens qui ont grandi en ville et qui reviennent vivre à la tribu, ils ne respectent pas ces interdits.

Il y a aussi l'exploitation minière et l'exploitation forestière qui perturbent les nids. Chez nous il y a une mine qui n'est plus exploitée depuis trente ans, les roussettes commencent à revenir. Nous aurons toujours besoin de la roussette pour la monnaie kanak !

### Lutter contre les chats ensauvagés

Parmi les mesures proposées, certaines concernent des opérations contre les chats sauvages. Des chats qui étaient au départ domestiques et qui sont retournés à l'état sauvage. Les premières estimations montrent qu'ils prélèveraient au moins 43 000 roussettes chaque année. « Chacun de nous a la responsabilité de prendre soin de ses chats » a insisté Nadia Héou, élue provinciale en charge de l'environnement pendant la table-ronde.

## Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

## Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

## Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

## Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

## Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbbuu	47 36 47

## Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

## Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

## Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

## Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

## Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

## Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

# > Santé



Un enfant a besoin de connaître les limites et des règles cohérentes pour bien grandir.

## Définir les limites, faire respecter les règles, pourquoi est-ce important ?

L'éducation d'un enfant n'est pas facile et il n'y a pas UNE « bonne » manière de faire car tous les enfants et tous les parents sont différents. S'il n'y a pas de réponse unique à ces questions, les notions de « limite », « règle », « cadre » vont de pair avec celles de « confiance » et « sécurité » et elles sont essentielles à l'enfant pour se développer et s'épanouir.

Quand certains enfants sont « sages », « obéissants », certains autres ont besoin de chercher et rechercher les limites, faire et refaire ce qui est « interdit », enfreindre les règles... Pourquoi ? Que pouvons-nous faire ?

### Pourquoi apprendre à accepter des règles est-il important ?

Le parent a la tâche délicate d'accompagner l'enfant dans son éducation. Il doit lui apprendre à s'adapter au monde qui l'entoure : vivre à la maison, faire des courses, rendre visite aux amis, savoir-être à l'école etc... A chaque situation rencontrée par l'enfant au cours de sa vie, il y aura des règles à respecter : des droits et des devoirs, des choses qu'on a le droit de faire et des choses qu'on n'a pas le droit de faire.

Apprendre à son enfant à respecter des règles, c'est lui permettre de s'intégrer, de s'adapter, aux situations dans lesquelles il se trouve (à la maison, à l'école...).

Si, à la maison et lors des activités familiales, le parent (représentant de l'autorité au sein de la cellule familiale) ne donne pas à son enfant l'habitude de respecter des règles, l'enfant sera en difficulté quand un autre représentant de l'autorité (enseignant, patron, force de l'ordre...) lui demandera d'en respecter. L'enfant ne peut pas comprendre et respecter des règles si l'adulte ne lui a pas appris à le faire.

### « Règles », « limites », « cadre » : qu'est-ce que c'est ?

Les « règles » déterminent les « limites » du « cadre » dans lequel l'enfant peut évoluer : un espace physique et mental dans lequel l'enfant peut vivre en toute sécurité et liberté.

Il existe des règles de protection (ex : ne pas toucher aux prises électriques) et des règles de vie sociale (ex : ne pas taper l'autre, dire « merci » ...). Elles permettent à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure, ce qui est attendu de lui, et comment vivre avec les autres (codes sociaux). Elles permettent à

l'enfant de situer sa place, d'intégrer qu'il est une personne à part entière qui peut décider et choisir (en sécurité et dans le respect de l'autre). Les règles garantissent la liberté et la sécurité de chacun.

Les règles doivent être :

- **définies très clairement** : verbalisées, répétées et expliquées à l'enfant,
- **stables** : l'enfant peut compter dessus ; les règles ne changent pas en fonction de l'humeur ou la fatigue du parent ; les parents (et autres représentants de l'autorité dans la maison) sont d'accord sur les règles et font la même réponse à l'enfant (l'enfant ne peut pas se tourner vers un autre parent et des règles différentes en fonction de ce qu'il veut).



Avoir des règles bien établies à la maison retire les doutes à l'enfant. Il n'a plus à craindre une réprimande inattendue et il sait quoi faire pour recevoir les sourires et les compliments de ses parents. Quand les limites ne sont pas claires, les réactions des parents varient et peuvent surprendre l'enfant. La relation n'est alors pas sécurisée et l'enfant aura tendance à « tester les limites » pour savoir où elles se trouvent : faire et refaire ce à quoi le parent a dit « non » pour chercher une réponse du parent sur laquelle il pourra s'appuyer.

Garantir un cadre clair permet donc à l'enfant d'avoir « *CONFIANCE* » (faire confiance au parent et se faire confiance) et évoluer en « *SECURITE* ». Ce sentiment de « *sécurité* » est la base du bon développement de tout enfant.

Limites et règles permettent à l'enfant de trouver sa place, d'être rassuré, de distinguer ce qui est autorisé de ce qui ne l'est pas, ce qui assure sa protection et celle des autres et ce qui, à l'inverse, nuira à la vie en société.

## Comment poser des limites à son enfant ?

Chaque enfant présente des caractéristiques qui lui sont propres. Celles-ci peuvent être liées à la génétique, la culture, l'histoire familiale, aux expériences vécues... Elles évoluent au cours du temps, et influent sur les réactions de l'enfant. Il faut donc prendre en compte ces « *spécificités individuelles* » et adapter les propositions. De manière générale, il est conseillé de :

- **Capter l'attention de l'enfant :**

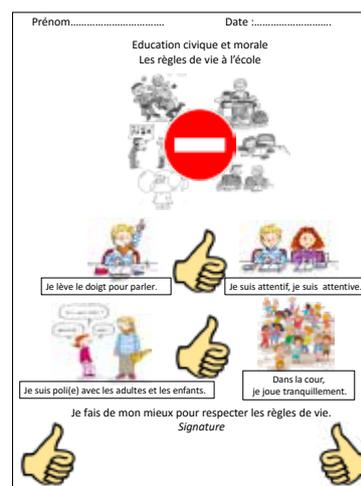
avoir un ton ferme et clair (cela ne signifie pas hausser la voix ou crier, mais laisser entendre dans le ton que le parent n'a pas de doute et que les limites ne changeront pas), avoir un regard sérieux et assuré. Attention, dans un climat de crainte et d'effroi, l'enfant n'entend pas le message et le contenu de la règle car il est envahi par l'émotion suscitée par la colère de l'adulte.

- **Expliquer l'interdit et le maintenir :**

Donner une explication courte et simple pour expliquer l'interdit est essentiel : « *on ne touche pas la porte du four car elle est très chaude* ». L'enfant, même s'il n'en comprend le sens exact de l'explication, comprend qu'il y a une raison qui justifie l'interdit.

- **Répéter les règles pour que l'enfant les intègre :**

C'est dans la répétition de son comportement et dans la constance de la réponse de l'adulte que l'enfant intègre la règle et repère si ce qu'il fait est autorisé ou non autorisé. Le tout jeune enfant qui avance les doigts vers la prise en regardant



son parent n'est donc pas dans la provocation mais vérifie la règle posée.

- **Mettre des mots sur les émotions parfois débordantes de l'enfant :**

L'enfant a besoin que son sentiment de frustration (émotion négative quand l'enfant n'obtient pas ce qu'il veut) soit reconnu et compris de l'adulte.

L'enfant, qui ne sait pas encore contrôler ses émotions, peut être débordé par celles-ci (il peut se mettre en colère, s'opposer, devenir « *violent* » avec lui-même ou les autres...). Quand l'adulte met des mots, sans jugement, sur les réactions de l'enfant et les émotions qu'il peut ressentir, il permet à l'enfant de se sentir reconnu, de comprendre ce qu'il ressent et d'accepter la règle posée. Accompagner l'enfant dans ses ressentis lui apprend à gérer ses émotions. Ça le fait grandir. ■

Les règles sont nécessaires pour la protection et le bien-être de l'enfant. Sentiments, oppositions et désirs sont naturels et méritent d'être écoutés... sans pour autant être toujours exaucés ! L'accompagnement bienveillant de l'adulte est indispensable : verbalisation des émotions, explication de l'interdit, douceur, stabilité... sont essentiels pour que l'enfant intègre les règles et limites imposées.

Rubrique proposée par  
Marie GLEIZE psychomotricienne  
Centre Mère Enfant, côte Ouest



L'atelier sculpture de Waya Menrempon a aussi fait le déplacement depuis Ponérihouen pour le plus grand plaisir des visiteurs invités à s'essayer au maniement du ciseau à bois.



La gastronomie est le thème de cette édition. Benoit Delagneau, accompagnateur itinérant de la CCI, était aux côtés des prestataires touristiques.



Venue de Kouaoua, l'équipe de Mobil'Koh proposait différents types de charcuterie faite maison.



Pour le salon Échappées nord, les prestataires se déplacent à Nouméa à la rencontre de leur public. En toute convivialité !

# Les acteurs du tourisme à la rencontre du public

La quatrième édition du salon Échappées nord organisée par le GIE Tourisme en Province Nord s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre à la Maison des artisans à Nouméa, sur le thème de la gastronomie. Les visiteurs de la capitale ont ainsi pu préparer leurs vacances dans le Nord en rencontrant directement les prestataires touristiques. (Photos 1PX)



Patricia Goa, élue provinciale et présidente du GIE Tourisme en Province Nord ouvre la manifestation avec Judickaël Selefen, directeur du GIE et l'animateur.



La musique fait aussi partie des richesses présentées tout au long du salon.



© 1PX

Les couturières du Nord ont trouvé des modèles pour présenter leurs créations colorées.



Au-delà de l'hébergement, des activités sont proposées comme ici la pêche au gros avec Tiakan fishing, société basée à Ponérihouen.



Les prestataires peuvent faire la promotion en direct de leur structure d'hébergement.



Sonia Orcan est venue de Pouembout avec une partie de sa production de gousses de vanille.

## Rénovation et mise aux normes des structures touristiques

La province Nord a lancé depuis 2020 un programme pour aider les opérateurs d'hébergement touristique à réaliser des travaux de rénovation et de mise aux normes de leurs structures afin de renforcer la qualité des hébergements.

Le programme concerne les travaux de rénovation, de mise aux normes, ainsi que le renouvellement du matériel et des équipements. L'aide est accessible à toutes les structures d'hébergement touristique implantées en Province Nord. Elle ne peut pas être cumulée avec une opération de défiscalisation. Pour bénéficier de cette aide, les structures doivent répondre aux critères suivants : avoir au moins trois années d'activité, tenir une comptabilité, être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

Ce programme est mis en œuvre par le service Investissements et Entreprises de la province Nord.

### Contacts

**Service Investissements et Entreprises de la DDEE province Nord**  
**DDEE Sud Minier** : Canala 42 31 07 / Waa wi Luu (Houailou) 42 50 00  
**DDEE Côte Océanienne** : Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) 42 72 52  
**DDEE Grand Nord** : Koumac 47 84 10



L'ouverture du festival organisé pour les 20 ans de l'association Tâgadé s'est tenu au centre culturel Pomémie en présence des partenaires.  
(© Amélice Darbois)

## Tâgadé prépare la suite

Du 28 septembre au 5 octobre, Tâgadé a fêté vingt ans d'existence à travers des soirées conte et des ateliers en journée. Les membres de l'association ont notamment envisagé l'avenir de la structure, avec l'éclairage d'invités extérieurs et de l'Académie des langues kanak, partie prenante de la manifestation. Présentation avec son président, Gilbert Tein.

*Le Pays : L'association Tagadé a aujourd'hui vingt ans, comment a-t-elle débuté ?*

**Gilbert Tein :** La direction provinciale de la culture organisait à cette époque-là une opération qui s'appelait « *Dire et lire* ». Le chef de service a insisté pour qu'il y ait des conteurs qui viennent participer et parler du conte, des conteurs d'ici et d'ailleurs. On a tout de suite remarqué l'universalité du conte et plus généralement de la parole : au Liban, en Afrique... Et même en Amérique du Nord avec les Amérindiens comme on a pu le constater plus tard...

Au départ, dans l'association, il y avait surtout la mamie Marie-Angèle Méoudhia de Gohapin et le vieux Jérémie Karé, Amélice Darbois et moi-même. Je contais déjà depuis les années 89-90.

Pour commencer à conter, il m'a d'abord fallu vaincre ma peur et me convaincre moi-même que c'était très important. J'ai collecté des contes de terrain en tant que collecteur du patrimoine. Lorsque j'étais plus jeune,

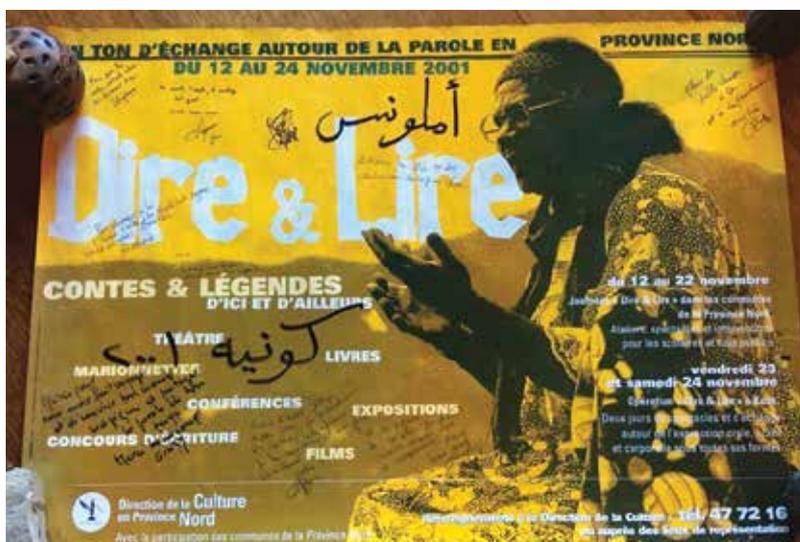
une linguiste, Françoise Ozanne-Rivierre, venait dans la case et mon grand-père racontait des histoires. Au début, cela m'intéressait juste pour les sons, pour le côté linguistique. Mais lorsque j'ai vu les histoires une fois écrites qu'elle nous avait renvoyées, je me suis dit « *le conte, il ne sert pas seulement à distinguer des sons* ». Chaque conte est un prétexte pour différentes occasions. Après, j'ai appris qu'il y avait différentes catégories de récits : les mythes, les jema...

Nous avons créé l'association en 2002. On s'est fait connaître. Amélice et moi-même, nous avons été invités au Burkina Faso au festival Yeleen à Bobo-Dioulasso, un festival de contes et des arts du récit. C'était vraiment ce qui nous fallait, une sorte de formation continue. Lorsqu'on s'intéresse au conte, il faut être un peu ambitieux, aller voir ce qui se fait ailleurs, même très loin. Lorsqu'on est insulaires, on a tendance à penser qu'on est uniques, mais lorsqu'il s'agit de la parole, tout a été fait avant nous. Les Amérindiens lorsqu'ils commencent à conter ils disent « *merci à ceux qui*

*étaient là avant nous* ». Ce n'est pas du monde invisible qu'ils parlent mais ils expriment le fait qu'on s'inscrit dans la continuité d'un espace.

*Le Pays : Et Lisapo ?*

**GT :** A partir de 2003, nous avons organisé chaque année la manifestation Lisapo pendant la période de la lune noire. Dans le calendrier de l'igname, pendant la lune sombre, on doit faire silence. C'est le temps d'écouter une histoire, de se retrouver dans la morale de l'histoire, de s'interroger sur la suite du parcours de chacun. Lisapo a aussi été organisé sous un format « *nomade* », nous sommes passés par beaucoup de tribus en Province nord mais aussi dans le Sud. Les bibliothèques et les centres culturels ont commencé à nous inscrire dans leurs programmations. Pendant ces vingt années, nous avons invité des conteurs des provinces sud et îles, du Pacifique, d'Afrique, d'Europe... Certains ont partagé leur expérience avec l'association à travers des formations.



« Dire et lire » en 2001, manifestation qui est à l'origine de la création de l'association des conteurs du Nord.

### *Le Pays : Travaillez-vous uniquement sur des contes traditionnels ?*

**GT :** Il y a toute une série de contes traditionnels mais certains conteurs commencent également à créer. Je suis content qu'on ait parlé ces jours-ci de l'écriture, de la création. Beaucoup d'entre nous pensent que la création n'est pas utile. Au Vanuatu également, beaucoup ont ce point de vue. De mon côté, je fais partie de ceux qui pensent que la tradition n'est viable que si elle se reformule.

### *Le Pays : Quelles ont été les questions discutées au cours de ces journées ?*

**GT :** Nous avons organisé des ateliers de réflexion. La question était de savoir ce qui reste après vingt ans : des histoires, des toponymes, les personnages des contes, la magie de raconter... On commence à être bien connus. Mais on a perdu des conteurs. Et nous n'avons plus les mêmes moyens qu'autrefois. Si les objets ont besoin de vitrines pour

être exposés, la parole a besoin d'être humains pour vivre. Sa maison, c'est la bouche du conteur...

### *Le Pays : Quelles sont les perspectives ?*

**GT :** Nous allons faire le bilan de ces journées. De mon côté, j'aurais souhaité que chaque conteur parle pour lui-même, qu'il y ait un engagement personnel, que le conteur s'engage dans ce qu'il dit, que ce ne soit pas toujours « nous, on... ».

Nous avons parlé de l'écriture. Lorsqu'on crée une histoire en s'inspirant de la tradition, qui est-ce qui signe ? Nous ne sommes pas assez conscients du fait que le conte est aujourd'hui sorti de la case, qu'il est sorti de son espace ancestral. Le conte se dit en classe, dans les hôpitaux... Le dernier mot reviendra à la loi. Il faut réinventer la législation. Il n'existe pas de droit intellectuel collectif..

Pour les années à venir, je pense qu'il faut encourager la création, l'écriture et la mise en scène. ■



Fin 2003, Améline Darbois, ici avec la conteuse burkinabé Mariam Koné, s'est rendue au Burkina-Faso pour participer, avec Gilbert Tein, au festival Yeelen. Un festival des arts du récit qui a ouvert à l'association de nombreux contacts. (©DR)



A l'ouverture, Sonia Kondolo, trésorière de l'association, présente la banderole réalisée avec des photos de conteurs de l'association. (© MG)



Photo-souvenir avec les conteurs de l'association et les invités venus des îles Loyauté, du Vanuatu et une conteuse de métropole, au sortir d'une journée d'atelier d'écriture avec Luc Camoui. Développer la création est l'un des objectifs de l'association pour les années à venir. (© MG)



En Province nord, l'espérance de vie est de 75,5 ans. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus augmente, mais elles ne sont pas toujours en bonne santé.

## Les institutions au chevet des anciens

La province Nord a fait le choix jusqu'ici de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Elle contribue à financer le minimum vieillesse et intervient dans le cadre du « *secours immédiat exceptionnel* », alors que la Nouvelle-Calédonie met en œuvre de son côté un régime d'aides en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie.

Les associations Alliage, Fleur de vie ou encore Wonde Waro assurent, avec la mise en œuvre de mesures d'aides telle que l'intervention d'auxiliaires de vie, une mission de service public, avec le soutien financier de la collectivité provinciale.

Il n'existe pas de structure d'accueil pour personnes âgées en province Nord, à l'exception d'une maison de retraite privée à Koumac. « *La collectivité fait le choix de favoriser le maintien à domicile de la personne, le plus longtemps possible* » explique Anne Sansonetti, cheffe du service APAR (Aide à la personne à autonomie réduite), service de la Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société. Les élus de la province Nord rappellent régulièrement les valeurs de solidarité qui caractérisent la société calédonienne, des valeurs à maintenir et à encourager. Les professionnels

sur le terrain constatent une situation plus contrastée, avec une solidarité qui n'est pas partout opérante de la même façon.

### De la compétence de la Nouvelle-Calédonie

Beaucoup de mesures qui concernent la prise en charge des personnes âgées dépendantes relèvent désormais de la compétence de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, le montant du minimum vieillesse a été fixé à l'échelle du pays. Proche de celui des petites retraites que touchent beaucoup d'anciens

salariés, ce montant fait débat... Certains estiment que cela suscite trop de convoitise et perturbe les relations au sein des familles.

La province Nord contribue au financement de cette allocation. « *Pour maintenir la personne à domicile, il faut des moyens. Il y a une dizaine d'années, nous avons alerté les élus sur la précarité de beaucoup de personnes âgées à domicile. Cette somme est destinée à améliorer les conditions de vie et le bien-être de la personne âgée* » souligne la cheffe de service.

En 2021, 1800 personnes de plus de soixante ans touchaient le minimum vieillesse en Province Nord.



« La province Nord fait le choix de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées » souligne Anne Sansonetti, cheffe du service APAR (Aide à la personne à autonomie réduite).



Si cela devient nécessaire, les placements se font dans toute structure autorisée par le Comité d'organisation sanitaire et sociale et la Cafat, notamment à la maison de retraite privée de Koumac. Deux familles d'accueil sont également agréées pour recevoir des personnes âgées dépendantes. © DR

Le service APAR contrôle l'utilisation de cette allocation car il y a parfois des abus. Lorsque l'infirmière se rend dans les familles, certains signes peuvent l'alerter, comme un réfrigérateur vide. « Nous avons la possibilité de demander les relevés bancaires » indique Anne Sansonetti. « Nous n'épluchons pas tous les comptes en détail, mais s'il y a des retraits importants qui paraissent suspects, on interroge la personne qui garde la carte bancaire. Il arrive que des personnes remboursent des sommes utilisées de façon induite. » Si le dialogue avec la famille ne résout pas les difficultés, la mise sous tutelle peut être préconisée, avec intervention de l'Association de gestion des tutelles de Nouvelle-Calédonie.

### L'éloignement, une difficulté

Le respect des anciens, des vieux, reste une valeur fondamentale dans la société calédonienne. « Et en Province Nord, la plupart bénéficient d'un cadre naturel agréable, font leur jardin, vont à la pêche... » souligne la cheffe de service.

Mais avec le grand âge et la maladie vient la dépendance.

L'étendue du territoire de la Province Nord complique la prise en charge des personnes âgées dès qu'elles perdent leur autonomie. Certains vivent très

loin d'un dispensaire.

Pour bénéficier d'une aide à domicile ou dans certains cas d'un placement en structure spécialisée, les familles doivent constituer un dossier à la Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD), commission qui relève de la Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie. Ce dossier comprend un volet médical et un volet social. Le volet médical est rempli par le médecin, le volet social par l'assistante sociale ou le service APAR. Un plan d'aide personnalisé est alors établi.

Lorsque le dossier est validé par la CRHD, celle-ci prend en charge un forfait dépendance, par exemple deux heures de travail de l'aide à domicile.

### Forfait dépendance, forfait hébergement

Si les conditions nécessitent un placement, la CRHD finance le forfait dépendance (environ 3500 XPF par jour). Reste alors à financer le forfait hébergement (environ 9000 XPF par jour soit 279 000 XPF pour un mois de 31 jours).

Ce forfait peut être pris en charge entièrement par la famille. « Si la famille n'a pas de ressources et que la personne

est titulaire de la carte d'aide médicale A, ou dans certains cas de la carte B, on sollicite auprès de la province Nord un secours immédiat exceptionnel. » Le Fonds social de l'habitat, le fonds social de la Cafat, les ressources propres de la personne âgée peuvent également être mis à contribution. Les enfants de la personne âgée et leurs conjoints sont soumis à l'obligation alimentaire. « Nous rappelons de plus en plus souvent cette obligation alimentaire aux enfants, mais on n'exerce pas de contrainte. Chacun contribue à hauteur de ses capacités » souligne la cheffe de service. La personne placée en structure ne bénéficie plus du minimum vieillesse.

Les placements se font dans toute structure autorisée par le Comité d'organisation sanitaire et sociale et la Cafat. « Nous essayons le plus souvent de placer les gens en Province nord, notamment à la maison de retraite de Koumac. » Deux familles d'accueil à Koumac reçoivent également des personnes âgées dépendantes, une autre à Voh. « C'est un travail 24h sur 24, les familles finissent par s'épuiser. Et c'est très compliqué pour eux lorsque l'un de leurs pensionnaires décède... »

En 2019 en Province Nord, 5153 personnes étaient âgées de 60 ans et plus. Parmi elles, 1662 percevaient le minimum vieillesse soit 32%. ■

# Faire face au vieillissement de la population

Le docteur Valérie Albert-Dunais, cheffe de service du centre de gérontologie du CHS a coordonné l'étude *Bien Vieillir* en Nouvelle-Calédonie. Dans un contexte où l'espérance de vie progresse, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, mais pas toujours en bonne santé et en perte d'autonomie...

En Nouvelle-Calédonie, l'espérance de vie est de 77,2 ans en moyenne avec des différences selon les provinces : 75,7 ans en Province nord, 78,1 ans en Province sud et quatre années de moins aux Iles Loyauté soit 74 ans. L'espérance de vie s'améliore mais les personnes âgées ne sont pas en bonne santé, a alerté le docteur Valérie Albert-Dunais en présentant l'étude commandée par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie sur le « *Bien vieillir en Nouvelle-Calédonie* ». Près d'une personne sur deux de plus de 60 ans est en longue maladie, dans 75% des cas pour du diabète et/ou de l'hypertension artérielle. « *Lorsqu'on reprend des photos des années 70-80, on constate que la population en quelques années a beaucoup grossi. Trop de sédentarité, trop de malbouffe... Il y a toute une éducation à faire* » souligne le médecin gérontologue. « *Pour pouvoir vieillir en restant en bonne santé le plus longtemps possible, il faut avoir une alimentation plus saine avec moins de produits manufacturés, plus d'activité physique et un comportement moins addictif. Le tabagisme, l'abus d'alcool... Cela se paie à terme. Il y a beaucoup de maladies évitables.* » Les personnes, souvent entre deux médecines, la traditionnelle et l'occidentale, consultent parfois tard, constate-t-elle également.

## Former les professionnels et les aidants

Pour s'occuper comme il le faut de cette frange de la population, il faut des moyens financiers. Pour le docteur Albert-Dunais, la formation est

essentielle. Les professionnels, médecins, infirmiers, aides-soignants sont peu nombreux à être formés pour prendre en charge les personnes âgées. Il en va de même pour les aidants, notamment les auxiliaires de vie et les familles. « *Il est important de travailler en réseau, qu'il y ait partout de l'information accessible, sur une plateforme par exemple.* » Le turn-over important chez les soignants ne simplifie pas les choses, poursuit la spécialiste des personnes âgées. En charge du pôle gérontologique basé au Centre hospitalier Albert Bousquet de Nouméa, le docteur Albert-Dunais intervient régulièrement à l'hôpital de Koumac. Un de ses collègues consulte à l'hôpital de Poindimié. Les équipes des dispensaires leur adressent notamment des patients pour des bilans gériatriques ou des bilans mémoire.

## Peu d'alternatives

Lorsqu'une personne âgée perd son autonomie, les alternatives sont limitées dans le Nord. « *Dans le Sud, il y a plus de possibilités, différentes structures d'accueil. En Province nord, c'est encore plus compliqué que dans les îles Loyauté en raison des distances.* »

« *Si on veut maintenir la personne à domicile, il faut pouvoir aménager la maison, organiser une offre de services...* » poursuit le médecin. Les aides à domicile peuvent relayer les familles quelques heures par jour. « *Les aidants ont demandé à ce qu'il puisse y avoir un accueil de jour. Une structure avec des activités où la personne âgée pourrait aller passer la journée pendant qu'eux, les aidants, auraient du temps pour eux...* » La gérontologue



imagine qu'il pourrait également y avoir des structures d'accueil, notamment sur la côte est, qui tiennent plus compte du mode de vie océanien, qui se rapproche davantage du mode de vie en tribu... Calédonienne métisse Lifou, Valérie Albert-Dunais essaie de se projeter dans un avenir permettant une fin de vie sereine aux plus anciens de ce pays. La difficulté de recruter des médecins est l'une des difficultés. Les médecins calédoniens sont de plus en plus nombreux à exercer en Nouvelle-Calédonie, souligne-t-elle. « *Mais les conditions de travail sont difficiles, les jeunes professionnels ne sont pas formés à faire de la médecine de brousse. Et nous sommes tous surchargés de travail.* » La crise Covid a aussi perturbé les professions médicales. « *Certains ont changé de métier. Les médecins qui venaient de l'extérieur hésitent à quitter leurs familles.* » Pénurie de personnel médical et vieillissement d'une population en mauvaise santé : la situation pourrait rapidement devenir critique, redoute le docteur Albert-Dunais... ■

# ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1000F  
le kilo



Autre qualité,  
nous consulter

Collecte sur demande dans l'ensemble du pays  
Tél. : 90.05.55 kejaon@gmail.com  
Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

## PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES" \*

2022



\*Permanences "victimes" : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

Permanences juridiques confidentielles gratuites  
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



POUEBOUT / PWÈBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 70 00

- 13 SEPTEMBRE
- 20 SEPTEMBRE
- 04 OCTOBRE
- 18 OCTOBRE
- 08 NOVEMBRE
- 29 NOVEMBRE

Julie BEUROIS

📞 86 05 92

@ droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUEBOUT / PWÈBUU

## PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES \*

2022



\*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

Permanences juridiques confidentielles gratuites  
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

📞 86 05 92

@ droits.nc@gmail.com



POUEBOUT / PWÈBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 70 00

- 01 SEPTEMBRE
- 13 OCTOBRE
- 03 NOVEMBRE
- 08 DÉCEMBRE

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 12 50

- 30 AOÛT
- 27 SEPTEMBRE
- 25 OCTOBRE
- 06 DÉCEMBRE

Financement Commune de POUEBOUT / PWÈBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e  
Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit  
**05 30 30**





Dès l'ouverture le vendredi après-midi, plusieurs groupes de danses et de musique ont animé le site de Shellow, notamment Sama Jeunesse venue de Lifou, la troupe Olobatr de l'île des Pins, un string band et une troupe de danseurs vanuatais.

## Pum en fête pour Shaxhabign



Dans les groupes invités, beaucoup de jeunes danseurs...

Le festival Shaxhabign a fait son retour mi-octobre à Pum pour trois jours de musique et de danses, avec de nombreux invités, parmi lesquels Gulaan et la chanteuse vanuataise Vanessa Quai.

**A**u départ, Shaxhabign, c'est le nom du tertre de notre clan, le clan Porou, sur l'îlot Tanlo » : Brice Porou, président de l'association organisatrice retrace l'origine du festival. « Notre clan a été déplacé par la colonisation de la partie sud au nord de l'îlot. Petit à petit, on retourne sur nos terres ancestrales. Au départ, c'était le nom d'un groupe de musique créé sous l'égide de mon grand-père, Alexandre Porou. » Depuis seize ans, pendant trois jours pendant les vacances du mois d'octobre, Shaxhabign rythme l'extrême Nord avec des prestations de danses et de musique.

Pour cette seizième édition, de nombreux stands ont permis au public de se restaurer ou d'acheter de l'artisanat, notamment de la couture.

### Gulaan et Vanessa Quai

La manifestation, bien rôdée, bénéficie du soutien de différents partenaires, parmi lesquels la mairie de Pum, la SLN et la Sonarep ainsi que la ville de Dumbéa avec laquelle la commune est jumelée depuis plusieurs années. Le public était nombreux le samedi soir pour saluer les têtes d'affiche de cette édition, Gulaan et la chanteuse vanuataise Vanessa Quai. En bord de mer. ■



Un concours de stand était organisé et chacun a rivalisé d'imagination. Mélange de coquillages et de tressages dans le stand de la délégation d'Arama.



Ouverture du festival et accueil coutumier de délégation avec le grand chef de Nenema Jean-Paul Tidjine, Edmond Porou et Brice Porou. Ce dernier est le président de l'association Shaxhabign.



Après l'accueil coutumier, les deux drapeaux ont été levés devant la case au son de l'hymne calédonien.



Composé de plusieurs générations de danseurs, le groupe vanuatais a ensuite invité le public à se joindre à eux. Un système d'écrans avec des images en direct de la scène permettait de suivre les prestations sur tout le site.





Du lundi au vendredi à 18h

059735387

LE JT

EN DIRECT

 Retrouvez les replays sur [www.caledonia.nc](http://www.caledonia.nc) et suivez-nous sur Facebook



Caledonia la télé qui nous rapproche



L'idée de cette rencontre était de favoriser les échanges entre jeunes de différentes communes autour de sports qu'ils pratiquent rarement comme le spikeball. « Des amitiés se sont formées très rapidement » se réjouit la coordinatrice du volet sportif du Plan de prévention de la délinquance, Christelle Thirion-Lacroix.

## Réunis par le sport

Les éducateurs sportifs du Plan territorial de prévention de la délinquance en poste dans les communes du Nord se sont déplacés à Canala mi-octobre avec soixante-dix jeunes pour un week-end de jeux et de cohésion autour de différentes activités sportives. (Photos GENSL)



Parmi les sports peu connus qui ont été proposés, le kinball. Chaque atelier durait quarante minutes.



Les jeunes ont été reçus en tribu. L'accueil a été très chaleureux.

La course de pneus, un jeu traditionnel remis au goût du jour.



Ils sont venus de Pum, Koumac, Kaala Gomen, Hienghène, Ponérihouen, Canala et Kouaoua avec chacun un groupe de jeunes : les éducateurs sportifs qui sont en poste dans différentes communes dans le cadre du Plan de prévention territorial de la délinquance se sont retrouvés à Canala les 15 et 16 octobre dans le cadre d'une manifestation dénommée Gsport.



Une partie des élèves qui bénéficient d'un projet-pilote de classe à horaires aménagés football posent ici avec Franck Morel éducateur sportif du club de Waa Wi Luu sports et Patrice Mandaoué, ancien footballeur professionnel qui est l'un de leurs entraîneurs.

## Waa Wi Luu, complètement foot

Projet-pilote de classe foot en primaire, classe à horaires aménagés foot au collège et bientôt un centre de formation au niveau du lycée : Waa wi Luu (Houaïlou) mise sur le ballon rond pour permettre à sa jeunesse de s'épanouir.

Comme chaque mardi et jeudi à 14 heures, un groupe d'enfants de CM1 et CM2 de l'école primaire de Wani se dirigent vers le terrain de sport de l'établissement avec leur éducateur sportif Patrice Mandaoué. Détectés en raison de leurs compétences sportives ou dans certains cas afin de canaliser leur énergie, dix-huit jeunes élèves bénéficient d'un projet-pilote : une classe à horaires aménagés football comme celle qui est proposée aux collégiens de leur établissement. Il s'agit une initiative portée par la direction Jeunesse et sports de la Nouvelle-Calédonie qui a été lancée il y a quelques mois et qui vise à doter les jeunes joueurs de compétences techniques. « *Il paraissait important de commencer à s'entraîner tout jeune, avant l'âge du collège et l'entrée dans une classe à horaires aménagés foot* » indique Franck Morel, éducateur sportif du club de Waa Wi Luu sports, qui participe quotidiennement au développement de la pratique sportive au

sein de la commune de Waa Wi Luu (Houaïlou).

### Assiduité, ponctualité

L'initiative est suivie et évaluée régulièrement, notamment par les enseignantes en charge de ces deux classes à double niveau CM1-CM2, Maureen Mandaoué et Océanne Voisin. Pendant que les enfants de la classe foot s'entraînent, celles-ci proposent d'autres activités sportives au reste de la classe, parfois avec le concours de Franck Morel, qui s'attache à leur faire découvrir de nouvelles disciplines sportives comme la course d'orientation.

Les enseignantes mesurent déjà les bénéfices de ce projet-pilote. « *Les élèves sont plus assidus en classe. Leur comportement a changé. On voit du progrès. Il y a aussi plus de respect entre les garçons et les filles.* » Chaque jeune footballeur doit avoir son propre équipement : chaussures et protège-tibias. Tous sont licenciés dans un

club, notamment au sein de Waa Wi Luu sports. Le club a fourni un ballon par joueur. « *Ils auront aussi bientôt des tenues* » assure Franck Morel, qui insiste beaucoup sur la rigueur qui va avec la pratique de l'activité sportive : assiduité, ponctualité, propreté des tenues, hygiène corporelle et politesse... « *Les élèves sont mesurés et pesés régulièrement. Certains se sont mis au régime !* »

### Accompagnement aux devoirs

Au collège de Wani, trente-deux élèves sont inscrits en classe à horaires aménagés football. Ceux-ci sont encouragés à s'inscrire à l'internat afin de bénéficier d'un accompagnement spécifique aux devoirs. Les entraînements qui ont lieu trois fois à quatre fois par semaine sont assurés par Franck Morel, titulaire d'un brevet d'État de football, par Patrice Mandaoué qui est un ancien footballeur

L'initiative de classe-foot est portée par la direction Jeunesse et sports de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de commencer tôt les entraînements des jeunes footballeurs qui peuvent ensuite poursuivre cette discipline sportive au collège et bientôt au niveau lycée.



Quelques mois après le lancement du projet, les enseignantes des classes de primaire concernées, Maureen Mandaoué et Océanne Voisin, mesurent déjà les bénéfices du dispositif.



Lors de la finale territoriale des classes foot à Nouméa, les filles du collège de Wani, pour leur première participation, sont arrivés en 4e place. (© WWL sports)



Le football permet aussi de voir du pays. Les U13 et les U15 de Waa wi Luu sports l'ont constaté en allant faire un stage à Lifou au mois d'août. (© WWL sports)

professionnel qui a joué à Nantes et à Tahiti, ou par l'un des autres entraîneurs actuellement en formation. Patrice Mandaoué, Stanley Kabeu et Paulin Kaouwi suivent en effet actuellement une formation BMF (brevet de moniteur de football) pour laquelle Ils se rendent régulièrement à Nouméa, au CISE.

## Un plan de développement sur cinq ans

En tant que club communal, Waa Wi Luu sports a pour vocation d'accueillir tous les enfants de la commune qui le souhaitent. Club omnisports, il entend répondre plus largement aux attentes formulées par les adhérents,

les licenciés et tous ceux qui veulent pratiquer une activité physique et sportive. En témoigne l'engouement pour la marche nordique...

Avec le soutien de Steeve Laigle, président de Waa Wi Luu sports et avec celui de Franck Morel, la commune a été établi un prévisionnel pour le développement du football sur cinq ans.

Le projet prévoit l'ouverture d'un centre de formation au football au lycée Do Neva à la rentrée 2023. Les élèves sélectionnés en fonction de leurs aptitudes sportives et de leurs résultats scolaires pourraient bénéficier de deux entraînements par jour. « *L'idée est que nos jeunes footballeurs puissent ensuite intégrer des championnats professionnels d'Océanie* » indique

Franck Morel.

Plus globalement, le football est appréhendé à Waa Wi Luu comme un outil d'éducation et d'ouverture au monde. Ceux qui sont sortis du système scolaire seront également pris en compte, avec notamment des propositions de formations autour de l'arbitrage, de brevets fédéraux ou d'autres formations comme le secourisme, le permis de conduire...

En attendant, notamment à travers le club Waa Wi Luu sports, le football permet à des jeunes de découvrir de nouveaux horizons : Lifou, l'île des Pins... Ces derniers mois, les jeunes footballeurs de Waa Wi Luu ont vu du pays ! C'est aussi l'un des bénéfices de cet engagement dans la pratique du ballon rond. ■

# Bouchée de manioc frit Kèè-xâi rè mènnyô amata

- 1) Pöru mènnyô, ngûrû xöru, jipuru mê witaa kwii rèè.  
Peler les maniocs, bien laver, couper en morceaux et enlever la fibre.



- 2) Pwânä sia böpè mènnyô.  
Ensuite, râper le manioc.

- 3) Jiiipwé witaa kwé rèè ngê chaa xöu.  
Puis, presser la pâte dans un torchon propre pour enlever le jus.



- 4) Nû xuu kwétaa mê poave töwâ, mê jipüda chéé xuu nè anyô béé-rè. Pwanä xâi xuu döu powéé, fapowéé xöru.  
Saler et poivrer, ciseler des oignons verts et mélanger.  
Puis, confectionner des petites boules bien rondes.

- 5) Chûrû ngê gèrèèsi. Faire frire à l'huile de friture.  
Winâ mè gaa-rè kêrênâwâ, mè è mêmê xëtè xöru.  
Laisser colorer et bien cuire en durcissant.



- 6) Ngërû toa döumè ö mêmê...  
Retirer les boulettes dès que c'est cuit...

...mê da tara !  
...et goûter !



Antenne Xârâcùù de l'Académie des Langues Kanak. Données collectées auprès de Mme Adélaïde Kasovimoïn le 8 mai 2021 à Mwädöñîâ (Canala). © Photos : ALK Xârâcùù.



## Le Houmous d'Ambrevade

### Ingédients

- > 50 g d'ambrevade
- > 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- > 2 cuillères à soupe de jus de citron
- > 1 cuillère à café de cumin
- > 1 cuillère à café de paprika
- > Sel, poivre selon vos goûts

> Feuilles > Légumes > Fruits  
des récoltes du caillou

### Variantes

- > Parfumée : ajoutez un zeste de combawa.
- > Relevée : ajoutez du curry.
- > Piquante : ajoutez du piment.
- > Crémeuse : ajoutez de la crème de sésame.
- > Sucrée : ajoutez du miel.

Par Catherine

## Le Houmous d'Ambrevade, La recette

Faites tremper les ambrevades  
une nuit à température ambiante. **1**

Jetez l'eau de trempage et rincez  
à l'eau claire. Faites cuire 20 à 30  
min dans de l'eau bouillante. **2**

Egouttez et laissez refroidir.  
Mixez avec l'huile d'olive, le  
citron, le cumin et le paprika.  
Ajoutez un peu de sel et de poivre  
selon vos goûts. **3**

Servez sur des tartines de pain ! **4**

*Bon Appétit !*



Locales, saines et gourmandes  
Bienfaits et recettes à découvrir sur notre page



## Pour connaître les aides auxquelles j'ai droit, j'ai ouvert le portail...

Quand on souhaite lancer, étendre ou diversifier son activité dans l'une des nombreuses filières du domaine agricole ou de la pêche, de quelles aides peut-on bénéficier ? Et quelles démarches accomplir ?

Aujourd'hui, les réponses à ces questions se trouvent sur **agriconnect.nc**, votre portail unique sur l'agriculture et la pêche en Nouvelle-Calédonie.

**Marco,**  
éleveur - Bourail

Démarches

**Agriconnect**.nc



FLEUR DES CHAMPS INSECTICIDE NATUREL	UNE DES 4 SAVEURS BOUILLIES	HÉROS TROYEN	IL SE RÉCHAUFFE DÉBUT D'ÉPIDÉMIE	JARDIN FRUITIER ARTICLE	VENT DE PROVENCE	ARBRE FRUITIER
					AU BRÉSIL SOLEIL DIVIN	
PRONOM RELATIF CONSEILLÉE		ENLEVA LES PIERRES DU JARDIN BORD DE MER				DÉPLACER
			FORÊT PROVENÇALE	CATALOGUE ENNEMI DU ROSIER		
TEMPS CHAUDS POUSSE DANS LES CHAMPS			ÉVÊQUE DE ROME AVARE		PATRIE D'ABRAHAM GRUGÉ	
		MALAXENT GENRE DE SAPIN				PLANTÉE AU JARDIN
COL DES ALPES VIEUX PROVENÇAL				POUSSE UN CRI ANIMAL	AMÉRINDIENS ANTIMOINE AU LABO	
	PORTE-MANTEAUX MONTAGNE DE FEU					SURFACE AGRICOLE PARDONNÉ
MOUTON RÉCIF			VILLE D'AFRIQUE DU SUD ÉTANG LITTORAL			COLORÉE
		JEU D'ENFANTS ORIENTÉ À DROITE			TOUT PETIT INEXACTS	
AU JARDIN, IL EN BAVE	MÈRE DE CASTOR ET POLLUX LAVANDE DE MER		PRÉNOM FÉMININ VILLE D'UKRAINE			ARTICLE TIREURS D'ÉLITE
				FLEUR DU JARDIN		COUPÉES DU MONDE
POSSESSIF PETITE QUANTITÉ		LUTH ARABE JOLIE PLANÈTE		GENRE DES CERISIERS HABITATS SIOUX		
				INFLAMMATION EXCLAMATION		
DÉGOUTÉ	VENT GREC SUIS COUCHÉ				PRESQUE RIEN ÉLÉMENT DE POULIE	
			GLOBE NORME THERMIQUE			ILE DE FRANCE
LUSTRERAI SANS VÉGÉTATION				JARDIN D'HIVER		
					PLANTES FÉTIDES	
			DERNIÈRE NOTE			

## Solutions

D	E	S	A	S	I	S	I	T	H	E	S	E
C	I	R	A	V	I	V	I	R	E	I	O	
S	E	R	E	S	P	H	E	S	I	R	I	
L	I	G	E	L	P	E	N	I	S	I	S	
T	I	E	T	O	I	O	I	N	I	I	N	
T	I	A	V	I	P	R	U	N	D	O		
S	N	N	U	S	H	R	E	S	I	O	O	
E	S	O	S	I	O	O	S	C	C	O	S	
L	E	S	O	R	E	N	I	V	A			
L	E	B	E	O	O	L	E	O	O			
M	N	V	A	N	D	D	N	I	A	O		
C	O	P	L	A	T	E	S					
L	N	E	S		C	N	V	H	E	S		
B	E	L	I	T	I	N	E					
E	T	E	S	P	A	P	E					
G	U	I	E	M	G	A	M	E				
L	O	I	E	P	I	E	R	A				
C	O	C	C	L	E	R	I	N				
C	N											



# 1 mois sans tabac



**BESOIN D'AIDE ?**

**Appelle Déclic au 25.50.78 ou rejoins-nous  
sur le groupe ASSNC FB « novembre sans tabac »**

# KONIAMBO NICKEL

## TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS  
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



**CHEZ KONIAMBO NICKEL,**  
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE  
DANS NOTRE SUCCÈS



[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)